Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260629-06_2026_09-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 02/07/2026
Et
Publication ou notification du : 02/07/2026

L'an 2026, le 29 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/06/2026.

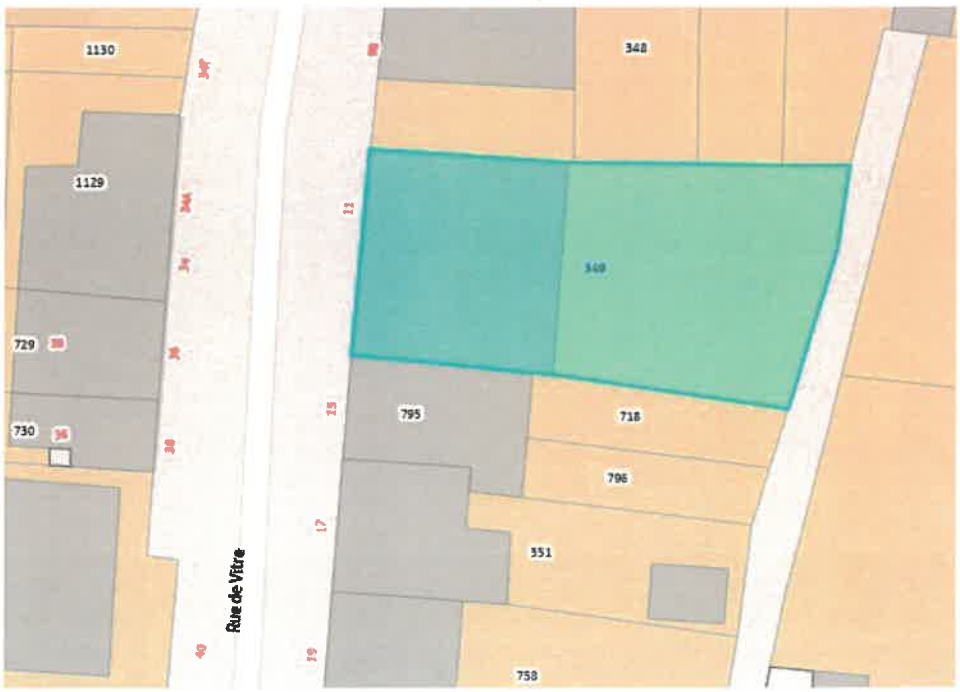
Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, DROUYÉ Lucie, GUILLOIS Magali, LOUIN Rose-Marie, SAMSON Anaïs, SORIN Romane, MM : BEAUDOUIN Corentin, BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, COUQ Yann, GALLON Victor, HOLDER Matherne, PITOIS Sébastien

A été nommé(e) secrétaire : M. GALLON Victor

06/2026-09 – DIA J349

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu en Mairie le 11 juin 2026 de la part de Maître Coudrais-Patrom – Notaire, 35500 Vitré, une déclaration d'intention d'aliéner d'un bien soumis au droit de préemption urbain (article L.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme). Il est situé 11 rue de Vitré 35500 Saint-M'Hervé ;

- Ce bien cadastré section J 349 appartient à Madame CAILLET née MOREAU, il est en vente au profit de Monsieur ROY William :



Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260629-06_2026_09-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Renonce à son droit de préemption pour les parcelles section J 349**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/06/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN

Secrétaire de séance
M. GALLON Victor